



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod 2.1

Deposé / Reçu le

05 NOV. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



19149884

N° d'entreprise : 0537.979.123

Dénomination

(en entier) : **SCRAP TRADING TERMINAL**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Square de Meeûs 38-40 à 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Nominations Administrateurs - Siège Social

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 20/09/2019.

L'Assemblée Générale extraordinaire est tenue au siège social et est ouverte à 11 heures sous la présidence de Monsieur Hervé VANHEMS.

Sont présents :

1. Monsieur Hervé VANHEMS
2. Monsieur David JOULAUD

Représentant les sociétés :

- EPIC FINANCE (RCS La Roche-sur-Yon 789.998.770, France) N° entreprise : BE0537.976.945
- DALY INVESTISSEMENTS (RCS Nantes 790.019.913, France) N° entreprise : BE0537.978.331

L'intégralité du capital étant représentée, l'Assemblée est apte à délibérer et statuer valablement sur les points repris à l'ordre du jour et ce, sans qu'il doive être justifié de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

Exposé de l'ordre du jour :

- Transfert du siège social au 842 Chaussée d'Alseberg à 1180 Uccle à partir de ce jour.
- Ré nomination de EPIC FINANCE en tant qu'administrateur à partir du 5 juin 2019.
- Ré nomination de DALY INVESTISSEMENTS en tant qu'administrateur à partir du 5 juin 2019.
- Ré nomination de Monsieur Hervé VANHEMS en tant qu'administrateur-délégué à partir du 5 juin 2019.

Tenue de l'Assemblée :

Après avoir délibéré sur le point repris à l'ordre du jour, les actionnaires prennent à l'unanimité les résolutions suivantes :

- L'Assemblée accepte le transfert du siège social au 842 Chaussée d'Alseberg à 1180 Uccle à partir de ce jour.
- L'Assemblée accepte la ré nomination de EPIC FINANCE en tant qu'administrateur à partir du 5 juin 2019.
- L'Assemblée accepte la ré nomination de DALY INVESTISSEMENTS en tant qu'administrateur à partir du 5 juin 2019.
- L'Assemblée accepte la ré nomination de Monsieur Hervé VANHEMS en tant qu'administrateur-délégué à partir du 5 juin 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est levée à 11h30.

Lecture faite, les membres de l'Assemblée ont signé le présent procès-verbal.

Procuration est donnée à Grégoire TESCH, comptable, pour le dépôt au Moniteur Belge

L'administrateur délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature